

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebapren P**

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Klebapren P

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Colle de contact

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Sika Schweiz AG	
	VE Klebag	
Rue:	Herdern 13	
Lieu:	CH-6373 Ennetbürgen	
Téléphone:	041 624 40 50	Téléfax: 041 620 62 85
e-mail:	info@klebag.ch	
Interlocuteur:	Dr. W. Gaede	Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten)
e-mail:	gaede.wolfgang@klebag.ch	
Internet:	www.klebag.ch	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

079 372 40 56  
STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Repr. 2; H361d  
STOT SE 3; H336  
STOT RE 2; H373  
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Kohlenwasserstoffe, C6-C7, n-Alkane, Isoalkane, cyclische Verbindungen, <5% n-Hexan (Bestehende aus:  
Cyclohexan, 3 n-Hexan)  
acétate d'éthyle  
toluène  
Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebapren P**

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 2 de 11

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales..

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient Résine; colophane. Peut produire une réaction allergique.
--------	--

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Matériaux de pose, contiennent du solvant

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Klebapren P

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 3 de 11

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
	Kohlenwasserstoffe, C6-C7, n-Alkane, Isoalkane, cyclische Verbindungen, <5% n-Hexan (Bestehende aus: Cyclohexan, 3 n-Hexan)			25 -<50 %
	921-024-6		01-2119475514-35	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
141-78-6	acétate d'éthyle			10 - < 25 %
	205-500-4	607-022-00-5		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
108-88-3	toluène			10 - < 25 %
	203-625-9	601-021-00-3		
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H361d H315 H336 H373 H304			
	Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane			5-<10 %
	931-254-9		01-2119484651-34	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
128-37-0	BHT			<0,5 %
			01-2119480433-40	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			
8050-09-7	Résine; colophane			<0,2 %
	232-475-7	650-015-00-7		
	Skin Sens. 1; H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
108-88-3	203-625-9	toluène	10 - < 25 %
	par inhalation: CL50 = 49 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 12200 mg/kg		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

## Après inhalation

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

## Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

## Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Appeler immédiatement un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebapren P**

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 4 de 11

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Risque de lésions oculaires graves. Nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Gaz hydrochlorhydrique (HCl).

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Evacuer les personnes en lieu sûr. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**Information supplémentaire**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie gem. EN 469 L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ventiler la zone concernée. Ne pas inspirer les vapeurs. Utiliser une protection respiratoire adéquate Utiliser un équipement de protection individuel Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Pour les non-secouristes**

Evacuer les personnes en lieu sûr.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Propagation du gaz notamment au niveau du sol (plus lourd que l'air) et respecter la direction du vent.

**Pour le nettoyage**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). matière inadéquate pour recueillir le produit: Solvants.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Klebapren P

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 5 de 11

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

#### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre: forte chaleur. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

##### Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	200	730		VME 8 h	
		400	1460		VLE courte durée	
128-37-0	Butylhydroxytoluène (BHT) (inhalable)	-	10		VME 8 h	
		-	40		VLE courte durée	
8050-09-7	Colophane	-	-		Sensibilisateurs	
108-88-3	Toluène	50	190		VME 8 h	
		200	760		VLE courte durée	

##### Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
108-88-3	Toluène	Toluène	600 µg/l	S	b

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Klebapren P

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 6 de 11

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Éviter le contact avec les yeux.

##### Protection des mains

Porter des gants appropriés. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:

Handschuhtyp: VITOJECT 890; Materialstärke 0.7 mm; Methode: DIN EN 374

##### Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton)

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection respiratoire

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Modèles de protection respiratoire recommandés : Filterkombination A1-P2 (Kennfarbe braun - weiss)

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	marron
Odeur:	caractéristique

#### Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	63 °C	DIN 53171
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé	
Point d'éclair:	- 26 °C	
Température d'auto-inflammation:	450 °C	DIN 51794
pH-Valeur:	non applicable	
Viscosité cinématique:	non déterminé	
Hydrosolubilité:	insoluble	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	non déterminé	DIN 51640
Pression de vapeur:	non déterminé	
Densité (à 20 °C):	0.86 g/cm <sup>3</sup>	
Densité apparente:	non applicable	
Densité de vapeur relative:	non déterminé	

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenue
Température d'inflammation spontanée	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable

#### Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: S'enflamme spontanément.

#### Autres caractéristiques de sécurité

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Klebapren P

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 7 de 11

Teneur en solvant:	ca. 77 %
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	ca. 3300 mPa·s Brookfield

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

##### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: Alcools. amines. Acide. alcalies (bases)

##### 10.4. Conditions à éviter

Eloigner toute source d'ignition. Protéger contre: forte chaleur. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

##### 10.5. Matières incompatibles

Kupfer, alliages de cuivre.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

###### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

###### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
108-88-3	toluène				
	cutanée	DL50 mg/kg	12200	Lapin	GESTIS
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	49 mg/l	Rat	GESTIS

###### Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

###### Effets sensibilisants

Contient Résine; colophane. Peut produire une réaction allergique.

###### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus. (toluène)  
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Kohlenwasserstoffe, C6-C7, n-Alkane, Isoalkane, cyclische Verbindungen, <5% n-Hexan (Bestehende aus: Cyclohexan, 3 n-Hexan); acétate d'éthyle; toluène)

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Klebapren P

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 8 de 11

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (toluène)

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

aucune

**Expériences tirées de la pratique**

aucune

**11.2. Informations sur les autres dangers****Autres informations**

aucune

**Information supplémentaire**

aucune

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
108-88-3	toluène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	13 mg/l	96 h	Carassius auratus	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	12,5 mg/l	72 h		GESTIS

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
108-88-3	toluène	2,73

**12.4. Mobilité dans le sol**

non déterminé

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Pas de risques spéciaux à signaler.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Klebpren P

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 9 de 11

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Lösungsmittelhaltige Klebstoffe, flüssig: VVS-Code 1620 (CH)

Lösungsmittelhaltige Klebstoffe, eingetrocknet: VVS-Code 1630 (CH)

#### Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

080409 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1133
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ADHÉSIFS
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
Code de restriction concernant les tunnels:	E

### Transport fluvial (ADN)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1133
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Adhésifs
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

### Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1133
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ADHESIVES

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Klebapren P

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 10 de 11

<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	223, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-D

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Oui
---------------------------------	-----

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 48, Inscription 75

**Législation nationale****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Gegenüber Fassung 2022 Änderungen in folgenden Abschnitten: 6,12

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Repr. 2; H361d	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Klebapren P**

Date de révision: 19.02.2024

Code du produit: 144120

Page 11 de 11

EUH208 Contient Résine; colophane. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*